



La Voix du Conseil

Bulletin municipal de la commune
de Sainte-Suzanne-et-Chammes

1 bis, rue Jean de Bueil 53270 Sainte-Suzanne-et-Chammes

Sainte-Suzanne Tel : 02 43 01 40 10 - courriel : contact@ste-suzanne.com

Chammes Tel : 02 43 01 40 65 Courriel : contact.chammes@ste-suzanne.com

Mai 2023 n° 89

Ce journal a été imprimé par nos soins le 17 avril 2023

Les 6 heures de Sainte Suzanne - Samedi 27 mai 2023



Après 3 années d'absence, les "6 Heures de Sainte-Suzanne" reviennent pour la 6ème édition, course organisée par l'association Médiéville 53, animée par une nouvelle équipe et sous la direction de Jérémy MASLOWSKI, Ultra Traileur passionné.

Les « 6 Heures », ce n'est pas juste une course comme le propose la plupart des autres évènements liés à la course à pied où très souvent chacun rentre chez soi après l'épreuve. Comme l'affiche notre slogan, les « 6 Heures » se veulent être "un évènement sportif et festif"

Côté sport, ce sont 2 parcours différents formant des boucles d'environ 4 km de dénivelé moyen et 5 kilomètres de fort dénivelé, 2 parcours courus et chronométrés et une en randonnée libre durant 6 heures. Chacun de ces parcours peut se pratiquer seul ou en équipe de 2, 3 ou 4. personnes. Côté festif, pendant que certains courent ou marchent, des

animations sont prévues pour petits et grands et particulièrement pour les 7/12 ans avec notamment une course de 1.5 km autour et dans la cité avec un quiz à la clef portant sur le site exceptionnel et son histoire.

Il est également proposé durant toute la journée une restauration rapide et gourmande (barbecue, sandwichs, charcuterie, etc...) et le soir un banquet avec au menu soit paëlla, soit rougail saucisse. Des animations musicales sont prévues toute la journée jusque tard dans la nuit où celles et ceux qui en auront encore la force ou le courage, pourront danser sur le podium prévu à cet effet.

Les "6 Heures" de Sainte-Suzanne, une course qui offre un triptyque "Sport-Culture-Nature". Un évènement qui se déroule au cœur de la cité médiévale chargée d'histoire, labélisée parmi les Plus Beaux Villages de France, également Petite Cité de Caractère et participante au projet Terre de Jeux 2024.

Cette année Sainte-Suzanne devient également une station de trail permanente dans le cadre du projet porté par la Communauté de Communes des Coëvrons avec une base trail et 11 circuits balisés sur Sainte-Suzanne et les autres Petites Cités de Caractère de Saulges et Saint-Pierre-sur-Erve.

Un projet qui verra la création d'une course de trail en septembre intitulé "Trail des Petites Cités de Caractère".

A noter dans vos agendas, la prochaine réunion le lundi 15 mai à 18h30 salle Fernand Bourdin, n'hésitez pas à venir rejoindre notre joyeuse équipe de bénévoles.

A l'occasion de ces 6 Heures les participants pourront découvrir en avant-première les circuits de trail balisés.

Contact auprès de : jeremymaslowski@gmail.com; inscription sur le site : <http://les6heures.com>

Des inscriptions sont encore possibles sur place le jour de la course s'il reste des places.



Vie de la commune : deux logements libres à la location.

La municipalité de Sainte-Suzanne-et-Chammes propose deux logements communaux à la location.

A Sainte-Suzanne au 15bis rue de la Libération un appartement de 125m² au 1er étage, comprenant : 1 cuisine, 1 séjour, 4 chambres, 1 débarras, 1 SDB, 1WC, disponible au 1er mai pour un montant de 450 € + 130 € de charges (eau, électricité, chauffage).

A Chammes au 33 rue de l'Erve un appartement de 63m² au 1^{er} étage comprenant : 1 séjour-cuisine, 2 chambres, 1 SDB, 1WC, disponible au 1er mai 2023 pour un montant de 284 € charges comprises hors abonnement d'eau, et d'électricité,

Pour toute information concernant ces locations contacter le secrétariat de la mairie au 02 43 01 40 10 ou par mail à contact.chammes@ste-suzanne.com

Édito



Lors des derniers conseils municipaux du 31 mars et 14 avril, la commune a validé les résultats du compte administratif 2022 et voté son budget pour l'année 2023. Une année budgétaire particulière en raison de l'investissement important que représente le réaménagement de la rue de la Libération et de la rue de Montsûrs qui va mobiliser cette année une grande partie du budget. Des travaux de rénovation des réseaux d'adduction d'eau potable, d'eaux pluviales et d'eaux usées devenus indispensables au regard de l'état de ces réseaux arrivés à bout de souffle avec pour certains plus de 40 ans de fonctionnement.

Des travaux qui vont permettre également de contribuer au réaménagement de ce quartier en facilitant et en sécurisant la desserte de services comme l'école, la poste, les commerces et dès l'année prochaine l'ancien EPHAD qui deviendra une résidence partagée pour seniors autonomes dont la réouverture est prévue en mars 2024. Un établissement qui sera jumelé à une MAM (Maison d'Assistants Maternelles) pour l'accueil des tout-petits, juste à proximité de l'école primaire et des classes maternelles.

La rue de la Libération bénéficiera d'un nouveau sens de circulation et de nouveaux aménagements pour réduire la vitesse avec un plateau de sécurité. Des espaces paysagés et arborés sont prévus en complément du traitement patrimonial. Un chantier qui avance selon le calendrier prévu et devrait permettre une réouverture de la rue de la Libération aux riverains vers la mi-mai.

Michel Galvane

Maire de Sainte-Suzanne-et-Chammes

Conseils municipaux des 31 mars et 14 avril

Le conseil municipal s'est réuni en présentiel pour la session annuelle du vote du budget le vendredi 31 mars et pour sa session mensuelle le vendredi 14 avril 2023.

L'essentiel de la séance budgétaire du 31 mars a été consacrée au vote du Budget Prévisionnel 2023. Une présentation a également été réalisée sur l'évolution de la situation financière de la commune et les perspectives pour les années à venir en matière d'investissement.

Plusieurs délibérations étaient à l'ordre du jour sur les décisions budgétaires pour l'année 2023 et pour la clôture des comptes 2022, elles ont fait l'objet d'une adoption :

- *Vote des taux des taxes directes locales (taxe habitation sur les résidences secondaires)*
- *Vote du Compte Administratif et du Compte de Gestion 2022 du Budget Principal*
- *Vote du Budget Primitif 2023*
- *Présentation et vote du Compte Administratif et vote du Compte de Gestion 2022 du Lotissement La Taconnière II. Un budget qui sera clôturé cette année avec la fin de l'aménagement de ce lotissement par la construction de maisons individuelles sur les deux dernières parcelles*

D'autres points étaient à l'ordre du jour comme le renouvellement de l'adhésion à la SPA pour bénéficier de la Fourrière Départementale, la préparation de la certification d'adressage en prévision du développement de la fibre avec Géoportail.

Pour la séance du 14 avril, celle-ci bénéficiait d'un ordre du jour moins chargé suite au vote du budget avec :

- *L'adoption du guide interne de l'achat public et la désignation des membres de la commission pour les marchés à procédures adaptées*
- *Une première décision modificative suite au vote du budget pour des crédits d'investissements*
- *La décision d'adhésion au réseau des Villages des Justes parmi les Nations pour la commune déléguée de Chammes*

Il a été rappelé que l'enquête d'utilité publique pour l'adoption du classement en Site Patrimoine Remarquable de Sainte-Suzanne était ouverte avec une permanence pour l'enquêteur public le samedi 6 mai 2023 en mairie de Sainte-Suzanne

La prochaine séance du conseil municipal se tiendra **le vendredi 12 mai 2023 à 19h00**.

Retrouvez tous les comptes-rendus du conseil municipal sur le site internet de la commune : <https://www-ste.suzanne.com>

Permanence des élus - le maire de Sainte-Suzanne-et-Chammes et le 1er adjoint-maire délégué de Chammes reçoivent sur rendez-vous, la prise de rendez-vous s'effectue auprès du secrétariat de la mairie tél : 02 43 01 40 10

Horaires d'ouverture de la mairie et mairie annexe :

Mairie de Sainte-Suzanne :

- Mardi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- Jeudi de 9h00 à 12h30
- Vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- Le 1^{er} samedi de chaque mois de 9h à 12h

Mairie annexe de Chammes :

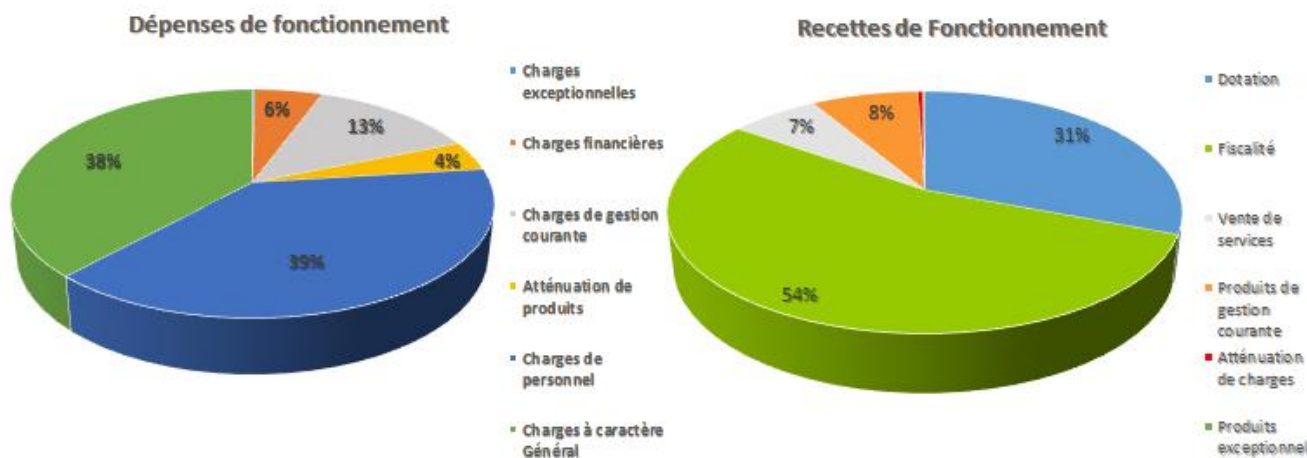
- Mercredi de 8h30 à 12h30
- Vendredi de 8h30 à 12h30



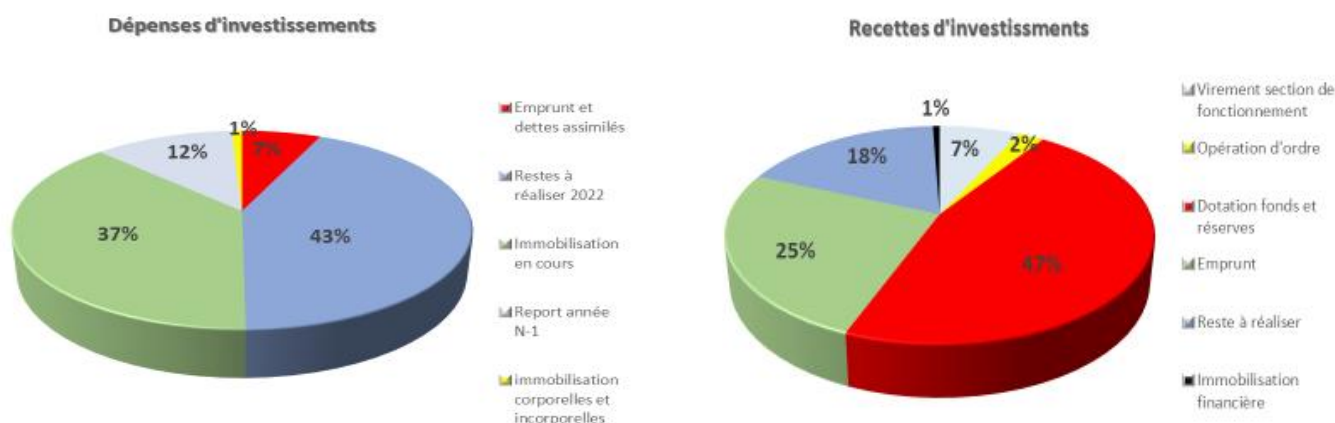
Vie de la commune : budget

Lors de la séance du 31 mars 2023 le conseil municipal a adopté le budget prévisionnel pour l'année 2023 avec en section de fonctionnement un montant de **1 357 486 €** et en section investissement un montant de **1 977 267 €**.

Présentation du Budget Primitif adopté lors du conseil municipal du 31 mars 2023



Pour les dépenses de fonctionnement, le budget 2023 présente peu d'évolution en fonctionnement avec un objectif affiché de maîtrise de la masse salariale depuis la reprise en régie de l'ensemble des services municipaux, ce qui induit en contrepartie l'évolution de certaines charges à caractère général pour les services techniques.



Pour le budget d'investissement 2023, il s'agit d'une année exceptionnelle liée aux travaux d'aménagement et de sécurisation des rues de la Libération et de Montsûrs. Un projet structurant qui est le premier de ceux retenus jusqu'en 2026 durant le débat d'orientation budgétaire avec : la rénovation de l'école et du musée, l'aménagement d'un lotissement à Chammes, la rénovation énergétique de logements communaux .

Lors de cette séance il a également été adopté les taux d'imposition des taxes foncières et taxes d'habitations pour lesquelles au regard du contexte d'inflation du coût de la vie, le conseil municipal a décidé de maintenir ces taux aux mêmes niveaux que ceux de l'année 2022.

Dans le même temps la commune a engagé un travail d'identification sur les logements vacants pour lesquels il a été décidé de faire évoluer les taux afin que ceux-ci retrouvent une activité normale.

Taxes locales	Taux Année 2022	Taux Année 2023
Taxe Foncière (Bâti)	42,24 %	42,24 %
Taxe Foncière (Non Bâti)	26,75 %	26,75 %
Taxe Habitation (Résidence Secondaire)	18,00 %	18,00 %

Il s'agit de lutter contre la spéculation de certains propriétaires de biens inoccupés depuis de nombreuses années alors que nous sommes régulièrement sollicités par des personnes recherchant des logements sur notre commune.

Travaux rue de Libération deuxième phase et début des travaux rue de Montsûrs

Les travaux engagés dans les rues de la Libération et de Montsûrs, qui concernaient la réfection des eaux usées et de l'adduction d'eau potable, sont terminés. La deuxième phase a débuté dans la rue de la Libération depuis quelques semaines, à savoir : la réhabilitation et l'aménagement des surfaces (voiries, trottoirs, stationnements et espaces verts) « *Nous sommes dans le planning, indiquent Monsieur Clavier du bureau d'études 2 LM et Monsieur Malet de la société Eurovia* »

La première couche de grave bitume qui permet un premier rendu de la voie de circulation a commencé rue de Libération ainsi que le pavage des trottoirs. Une phase qui devrait se terminer vers la mi-mai.



M. Malet Société Eurovia, M. Clavier bureau d'études 2 LM et M. Echivard 1er adjoint



Premiers pavés rue de la libération

L'ouverture à la circulation rue de la Libération est programmée vers la mi-mai avec la mise en place du nouveau sens de circulation.

La rue de la Libération sera donc désormais en sens unique à partir de la rue du Petit-Rocher (angle de l'école) en remontant vers la route d'Évron . La rue est interdite aux poids lourds.

Les travaux rue de Montsûrs se poursuivent avec la fin des derniers travaux d'adduction d'eau et le début de la pose des bordures de délimitation de voirie et des trottoirs.

Un travail de suivi a été engagé avec les riverains de cette rue qui vont bénéficier pour la première fois de trottoirs et de passages piétons, ce qui nécessite de refaire les délimitations et alignements des murs de propriété et accès aux habitations.

Vie de la commune : un tilleul dangereux dans le Parc de la Butte-Verte



Lors du fort coup de vent de la fin du mois de mars, une très grosse branche d'un des tilleuls situé dans le parc de la Butte-Verte s'est rompue et a nécessité une intervention des services techniques de la commune pour une mise en sécurité du parc et du parking tous deux très fréquentés.

L'arbre domine le parking des Remparts situé en contrebas. Il s'agit d'un tilleul centenaire.

Lors de cette intervention, après une taille de branches mortes, il a été constaté que le cœur de ce tilleul présentait une longue plaie indiquant une fragilité et un mauvais état sanitaire.

L'avis des services de la Direction départementale des territoires (DDT) et de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal), va être sollicité pour décider quelle intervention prévoir au regard de l'état sanitaire entre élagage ou émondage.

Vie de la commune : feu de camp au Tertre Ganne



Irresponsable, c'est ainsi que l'on peut qualifier les personnes qui ont décidé d'organiser un feu de camp sur le site du Tertre Ganne. Un site en zone naturelle sensible et en limite de la forêt de la Grande Charnie .

Dans une période où tout le monde connaît les risques d'incendie liés aux périodes de réchauffement climatique et de sécheresse récurrentes que nous vivons depuis plusieurs années, ce comportement est à proscrire.

Il est rappelé aux personnes qui persisteraient à allumer un feu de camp au Tertre Ganne, elles encourent : « *Lorsqu'il s'agit de l'incendie de bois, forêts, landes, maquis, plantations ou reboisements d'autrui* », depuis une loi du 9 mars 2004, une peine de trois ans de prison et de 45 000 euros d'amende pour une violation manifestement délibérée au regard de la législation, ce qui est le cas. pour cet incident .

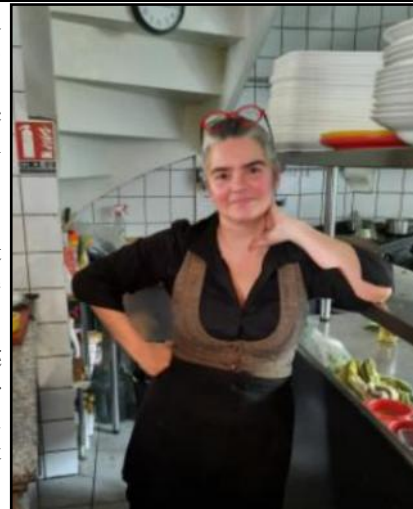


Soutenir nos commerçants : Caf & Couette entre au Gault et Millau régional

Carole Marie Goutel a repris le Café des Tours au printemps 2019. Le Covid est passé par là pendant deux ans et nous avons pu tenir avec le soutien de la population qui est venue commander des plats à emporter. Durant la période Covid, Carole a participé au concours organisé par les Coëvrans « Toques et patrimoine » qu'elle a remporté au titre de Sainte-Suzanne avec une « poule au pot revisitée ». Un couple d'amis lui avait conseillé cette recette en relation avec la rue Henri IV.

Le « Café des Tours » a pu passer cette période délicate. Après avoir été référencé la première année au guide du Routard, le Café des Tours a été référencé l'année suivante au guide Vert Michelin et cette année en 2023, il entre au petit Gault et Millau dans la catégorie escapade gourmande.

En octobre, deux clients tests sont passés anonymement pour manger et juger du bien-fondé de référencer le café dans le guide. Quinze jours après, coup de fil du Gault et Millau pour annoncer la bonne nouvelle. Par an seulement deux restaurants de cette catégorie entrent au Gault et Millau centre Val de Loire / Pays de la Loire. Une belle aventure pour ce petit restaurant et une belle distinction pour Sainte-Suzanne.



Soutenons nos commerçants : la « Cabane » reprend du service

« La Cabane » a repris du service avec le retour des beaux jours, nous vous attendons tous les midis et les week-ends, comme d'habitude ou sur réservation, nous vous proposons des plats traditionnels de la cuisine française et des spécialités.

Donnez-nous votre numéro de téléphone et nous vous enverrons chaque semaine les prévisions de plats pour le week-end à venir. Nous saurons vous proposer et répondre à toutes vos demandes spécifiques, nous saurons nous adapter à vos souhaits.

Nous restons à votre disposition pour toutes prestations de traiteur, pour toute réservation, nous contacter au 06 11 32 58 01, ou directement sur place, ce qui est souvent le plus simple.

Jean-Michel et Valérie Harnois



Soutenons nos commerçants : arrivée d'un Food truck



Je remercie la commune de Sainte-Suzanne-et-Chammes de m'avoir convié à assurer un dimanche sur deux sur la commune. Le food truck avait l'air d'être très attendu par les communes de Sainte-Suzanne, Chammes, Voutré, et Torcé-Viviers en Charnie.

Les deux premiers week-ends furent un grand succès et les retours très positifs. Les gens sont ravis, adhèrent au concept et on me dit que ça manquait sur Sainte-Suzanne et les alentours et que ça dynamise la vie du village et diversifie l'offre commerciale.

Je continue de venir tous les quinze jours jusqu'au 2 mois d'essais les semaines paires et espère pouvoir continuer plus encore.

Michaël Techel

Soutenons nos commerçants : les soirées du Jennifer

Durant tout le mois de mai le bar restaurant « Le Jennifer » vous propose de nouvelles soirées conviviales et culinaires :

- samedi 6 mai : Tripes à la Portugaise, entrée, plat-dessert à 20 €.
- samedi 13 mai : Travers de porc - poulet grillé, entrée, plat-dessert à 20 €.
- samedi 20 mai : Soirée moules frites, entrée, plat-dessert à 20 €.
- samedi 27 mai : Soirée choucroute, entrée, plat-dessert à 20 €.
- samedi 3 juin : Soirée couscous, entrée, plat-dessert à 20 €.

En semaine Le Jennifer est également ouvert tous les midis et le soir sur réservation par téléphone au : 06 27 09 30 01



Vie de la commune : votre encart publicitaire dans le Bulletin municipal

Vous êtes commerçants, artisans, professionnels vous souhaitez avoir votre encart publicitaire dans le bulletin municipal avec 11 parutions annuelles, rendez-vous visible auprès des habitants et partenaires de la commune. Les tarifs sont de 110€ pour un an et 11 parutions ou 60€ pour une parution bimestrielle.



La Voix du Conseil
Bulletin municipal de la commune

Si vous êtes intéressé par un encart publicitaire dans le bulletin municipal vous devez nous faire parvenir votre carte de visite ou votre publicité en format numérique par mail en précisant votre choix de parution (un an ou un semestre) à l'adresse suivante : contact@ste-suzanne.com

Pour toute information, vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie au 02 43 01 40 10 ou par mail contact@ste-suzanne.com

Vie de la commune : Interventions du centre de secours de Sainte Suzanne 2023

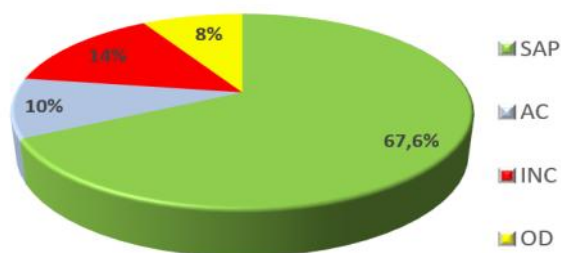


de la Mayenne

*Centre de secours
de Sainte Suzanne*

Le centre de secours de Sainte-Suzanne sous le commandement du Capitaine Christophe Blu aura encore eu une année dense en interventions. Celles-ci sont en forte augmentation en 2022 par rapport aux années précédentes.

Une évolution forte pour les interventions du secours à personnes, rappelant qu'en cas d'intervention urgente le centre de secours de Sainte-Suzanne reste le service de proximité le plus à même d'intervenir rapidement et éviter des drames qui auraient pu être encore plus nombreux.



Type d'interventions	Nombre d'interventions
SAP - Secours à Personnes	48
AC- Accident de la Circulation	7
INC - Incendie	10
OP - Opération Diverses	6

Répartition des interventions par catégorie de Janvier 2022 à Décembre 2022 du centre de secours de Sainte Suzanne :

Bilan centre de secours Sainte-Suzanne	Evolution	année 2022	année 2021	Evolution par d'interventions	Evolution en pourcentage
Nombres d'interventions	en hausse	71	59	12	20,30%
Nombre de sortie d'engins	en hausse	114	83	32	37,30%
nombre de victimes	en hausse	63	54	9	16,70%
Charges opérationnelles en heure- SPP (Sapeur pompier professionnels)	en hausse	22	7	15	214,30%
Charges opérationnelles en heure- SPV (Sapeur pompier volontaire)	en hausse	628	445	183	41,10%

Synthèse de l'activité opérationnelle par interventions avec les évolutions entre 2021 et l'année 2022

Indemne	Etat léger	Etat grave	Décès
6	45	9	3



Répartition des victimes par état intervention :

Le centre de secours de Sainte-Suzanne recrute des sapeurs pompiers volontaires, si vous souhaitez vous engager au service des autres et de la commune, contactez le centre de secours de Sainte-Suzanne.

Chef de centre Capitaine Christophe BLU

Téléphone : 02 43 66 18 35 - Mail : saintesuzanne@sdis53.fr

Adresse : Centre d'Incendie et de Secours de Sainte-Suzanne
La Tacconnière - Route de Montsûrs 53270 Sainte-Suzanne

Vie de la commune : transport à la demande.

Qu'est-ce que le transport à la demande ? Le transport à la demande permet d'effectuer des déplacements de proximité et complète l'offre de transport du réseau Aléop.

Pour qui ? Le service est accessible à tous, pour les personnes à mobilité réduite ou âgées de plus de 75 ans la prise en charge peut s'effectuer au domicile.

Combien ça coûte ? Le ticket par voyage (aller ou retour) est à 2 €, le carnet de 10 tickets est à 16€. Le voyage est gratuit pour les moins de 4 ans et pour les accompagnants de personnes à mobilité réduite. Le ticket s'achète à bord des cars ou sur l'application WOP M-Ticket (disponible gratuitement sur Android et Apple Store).

COMMENT RÉSERVER ?

1. Inscrivez vous en appelant Allô Aléop au 09 69 39 14 14.
 - du lundi au vendredi de 7h à 20h et le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h (hors jours fériés).
2. Réservez votre transport au plus tard la veille de votre déplacement avant 16h00 (ou le vendredi avant 16h00 pour un départ le lundi).
 - par téléphone au 09 69 39 14 14.
3. Le véhicule passe vous chercher à l'heure convenue.

Un service géré par :

Allô Aléop :
09 69 39 14 14

Réservation du lundi au vendredi de 7h à 20h et le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h (hors jours fériés).



Vie associative : travaux pratiques sur la commune

STAGE DE FORMATION 2023

INITIATION A LA PERMACULTURE DESIGN



13 & 14 MAI
3 & 4 JUIN (COMPLET)
29 & 30 JUILLET
9 & 10 SEPTEMBRE
7 & 8 OCTOBRE

Eco lieu à SAINTE SUZANNE
L'OASIS GOURMANDE : 2 rue du Champatoire 53 270

Le formateur

Stéphane SENAN, agronome, permaculteur & conseiller en permaculture de l'Université des Alvéoles (Drôme 26)

Durée du stage : 14 heures (2 jours)
Horaires : 9h30/13h - 14h/17h30
Nombre de participants : mini 5 / maxi 10
Repas partagé sorti du sac
Hébergement possible sur place

Frais pédagogiques : 150 euros (tarif normal) ou 120 euros (tarif préférentiel étudiant/faible revenu)
- acompte de 50 euros à l'inscription -

Inscriptions : 06 23 39 39 15 (Stéphane)
oasissaintesuzanne@gmail.com

Insta : permaculture_family
Blog : www.permaculturefamilytour.com



DÉVELOPPEZ VOTRE POTENTIEL CRÉATIF GRÂCE À L'APPROCHE PERMACULTURELLE ET À UNE CONCEPTION CONSCIENTE DE SYSTÈMES PENSÉES POUR TRAVAILLER AVEC LA NATURE

Atelier d'écriture

Bouquinerie et salon de thé
Au fur et à mesure
Sainte Suzanne et Chammes



Samedi 13 mai 2023
14h-17h

Suivre des pistes
d'écriture puis lire et
partager ensemble

Opportunité d'expression ouverte
à toutes et à tous,
quelque soit votre expérience

Tarif libre et conscient à partir de 20€

Plus de renseignements :

Sur le bout de la plume - Céline BOURGOUIN - 06 60 85 58 95

www.celine-bourgouin.fr - [surleboutdelaplume@gmail.com](mailto:surboutdelaplume@gmail.com)



Vie associative : la chasse aux œufs organisée par Médiéville 53

Le soleil était bien présent et chauffait bien le parc de la Butte-Verte. Lorsque les cloches ont sonné les 11 coups pour annoncer l'heure d'ouverture de la grande porte du parc.

Une nuée d'enfants et de parents est entrée, après quelques explications concernant la répartition des enfants dans le parc. Les parents ont été invités à laisser les enfants chercher tout seul, il y en avait suffisamment pour tous.

Les nombreux enfants se sont éparpillés dans le parc, le transformant en une fourmilière, ils courraient partout inspectant chaque trou des murs, chaque arbre et arbrisseau, chacun remplissant petit à petit les sacs ou paniers.



Les parents ont eu beaucoup de mal à résister et ont fini par se prêter au jeu et chercher aussi les œufs dans les moindres recoins du parc. Les enfants n'ont pas mis 20 minutes à trouver tous les œufs ou presque, là où les bénévoles de Médiéville 53 avaient passé près d'une heure à les cacher soigneusement.

Après une photo de l'ensemble des enfants, tous se sont séparés en ce beau dimanche de Pâques, sauf quelques irréductibles qui ont continué à chercher et à trouver les ultimes chocolats. Les derniers arrivés ont eu droit à quelques bonbons et de petits œufs qui avaient été mis de côté à cet effet.

Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine, chaque année le nombre d'enfants augmente, faisant de cette animation un beau moment privilégié de voir tous ces enfants courir partout dans le parc.

Vie associative : Goûter littéraire à la bibliothèque

Une dizaine de lecteurs se sont retrouvés à la bibliothèque Christiane Ligot pour découvrir les coups de cœur d'Ellen, bibliothécaire à la médiathèque d'Évron.

Ellen leur a donné envie de découvrir et de réserver les nouveautés 2023 disponibles dans les médiathèques et les bibliothèques du réseau.

Ils ont échangé sur leur ressenti, leur plaisir de lire, de s'évader. Vous pouvez venir emprunter ces nouvelles acquisitions, à la bibliothèque, découvrir les auteurs et les titres (une quarantaine de romans).

Hélène Waysbord nous raconte comment « Talon d'Achille » a donné un sens à sa vie ; Robert Macfarlane dans « Par les Chemins » nous donne envie de parcourir le monde ; Thomas Fersen, dans son premier roman « Dieu sur Terre » relate la jeunesse et l'adolescence d'un parisien de Ménilmontant. Les personnes présentes souhaitent se retrouver pour échanger et découvrir de nouvelles lectures.



Vie associative : Aménagement de l'aire d'accueil de l'étang des Chauvinières

Une joyeuse équipe de bénévoles du comité des fêtes de Chammes s'est retrouvée le jeudi 13 avril dernier pour réaliser quelques travaux à l'étang des Chauvinières.

Le chantier prévu le matin, était celui d'installer des bordures autour de l'abri qu'ils avaient déjà fabriqué quelques temps auparavant, afin de mettre une couche d'enrobé sous cet abri pour une meilleure qualité et stabilité du sol.

L'après-midi, ils se sont attaqués à installer des drains tous le long du côté droit du plan d'eau, qui a beaucoup de mal à s'égoutter, en raison de la pente importante du talus de ce côté.

Ils ont pour ce faire, creusé plusieurs tranchées, où ils ont installé des drains, ils ont ensuite recouvert le drain de cailloux pour faciliter le drainage de l'eau vers le plan d'eau. En effet l'eau qui restée stagnante sur ce côté empêche les pêcheurs de pouvoir se déplacer avec leur caisse à roulettes, celles-ci s'enfonçaient dans la terre. Après ces travaux, ils pourront de nouveau se déplacer et faire le tour de l'étang avec tout leur matériel.



Les bénévoles du comité des fêtes ont d'autres idées pour aménager le plan d'eau des Chauvinières et retenir les pêcheurs au bord de l'étang. Mais chaque chose en son temps, d'abord rendre le tour du plan d'eau praticable. Tous les bénévoles sont remerciés de leur sérieux coup de main pour maintenir cet endroit des plus agréables et praticables pour tous.

Vie associative : chasse aux œufs du Comité des fêtes de Chammes



Lundi de Pâques, à 11h, les enfants de la commune déléguée de Chammes se sont retrouvés sur la place de l'église pour la traditionnelle chasse aux œufs, organisée par le comité des fêtes de Chammes.

Accompagnés des parents et des grands-parents, c'est avec un vrai plaisir, qu'une vingtaine d'enfants ont pu ramasser les œufs qu'ils ont ensuite partagé entre eux .

Une chasse aux œufs fructueuse que tous attendent de renouveler l'an prochain avec autant de succès

Vie associative : ouverture du plan d'eau des Chauvinières



Le samedi 25 mars, avait lieu l'ouverture de la pêche à l'étang des Chauvinières.

Pour ce premier rendez-vous de l'année, une cinquantaine de pêcheurs s'était donné rendez-vous pour venir taquiner la truite et autres poissons que renferme l'étang .

Si certains sont rentrés bredouilles, d'autres ont eu de très belles prises lors d'une journée très agréable et de bel augure pour la saison de pêche. Merci aux bénévoles.

Le président du comité des fêtes de Chammes : Joël BREUX

Vie associative : les FTS en reconnaissance

Les Francs-Tireurs- Suzannais organisent une randonnée pédestre pour le 9 septembre en Bretagne de Rothéneuf à la pointe des Grands Nez .

La section randonnée pédestre a été chargée par Alain Bariller, le président du club, d'aller en repérage.

Le jeudi 6 avril, sous un beau soleil, les randonneurs ont emprunté le chemin des douaniers, ils ont découvert une belle randonnée. Un repérage réussi qui préfigure une belle randonnée en septembre.



Vie associative: Amicale Territoriale d'Erve-et-Charnie.

Lors d'une réunion de L'Amicale Territoriale Erve et Charnie, Mme Julie Ducoin, M. Sylvain Rousselet conseillers départementaux; ont remis les lots à tous les clubs des aînés ruraux.

Étaient présents les clubs de : Blandouet, Chammes, St Jean-sur-Erve, Sainte-Suzanne, Thorigné en Charnie, Torcé-Viviers en Charnie et Vaiges.

Les clubs se sont vu remettre différents lots : jeux et tapis de cartes, jeux de Tarot et Triomino et des feuilles pour les concours de belote.



Vie associative : concours de pêche à l'étang des Chauvinières



Le lundi 11 avril se déroulait le concours de pêche comptant pour le Haut Anjou à l'étang des Chauvinières. Dès 7 h00 les tables et le matériel prêtés par l'association Médiéville 53, que nous remercions, étaient installées pour l'accueil café et pour réchauffer les bénévoles.

Le matin et l'après midi 35 inscrits ont participé au concours, une belle fréquentation compte tenu du jour (lendemain de Pâques) et du temps pas vraiment clément.

Les résultats du matin : premier Patrick Boisaubert de Montsûrs, deuxième Yves Tarabeux de Vitré , troisième Marcel Hiron de Pouancé
les résultats de l'après midi : (la pêche fut plus difficile, faute au temps changeant, quelques averses ont perturbé la deuxième manche). Premier

Marc Balidas de Cossé, deuxième Georges Outin, troisième et première femme Jocelyne Morineau de Craon . Un grand bravo à eux et un grand merci de leur présence. Le tout s'étant passé dans une excellente ambiance, rendez-vous étant pris pour l'année suivante.

Animation du mois de mai 2023 à Sainte-Suzanne-et-Chammes

Ouverture de la bibliothèque : le mercredi de 10h30 à 12h00 et le samedi de 10h30 à 12h30.

Dimanche 7 mai : 15h00 promenade des moulins rendez-vous office de tourisme.

Lundi 8 mai : Cérémonie commémorative de la fin de la seconde Guerre mondiale

Mercredi 10 mai : Randonnée pédestre FTS à Saint-Rémy-de-Sillé: 14h00 Rendez-vous : salle des fêtes : petite randonnée 8km, grande randonnée 12km, ou rendez-vous à 13h30 parking de covoiturage.

Vendredi 12 mai : 14h/19h Les Féodales de Clairbois,

Samedi 13 mai : 14h/19h Les Féodales de Clairbois, nuit Européennes des musées.

- Soirée karaoké à la Cabane de Jean-Michel Harnois.

Dimanche 14 mai : 14h/19h Les Féodales de Clairbois

Lundi 15 mai : Collecte de sang à Évron, salle du trait d'union, de 15h30 à 19h00 sur rendez-vous à : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Mercredi 24 mai : Randonnée pédestre FTS à Chammes : 14h00 Rendez-vous : place de l'église : petite randonnée 8km.

14h00 : Rendez-vous : place de l'église : grande randonnée 12km, ou rendez-vous à 13h30 parking de covoiturage.

Jeudi 25 mai : 10h animation « Les bébés lecteurs » à la bibliothèque Christiane Ligot.

Samedi 27 mai : 10h Les 6 heures de Sainte-Suzanne.

Vie et programme du CIAP - Château de Sainte-Suzanne

Visite en famille : « Plus d'un tour dans mon sac » : Pour commencer, un médiateur se présente en déplaçant un chariot à roulette et remet à chaque famille un sac à malices contenant une foule d'objets (longue-vue, miroir...). Ensuite, relevez les défis et répondez aux énigmes proposées sous la forme d'une déambulation dans l'enceinte de la forteresse. Enfin, faites preuve d'un peu de dextérité et du sens de l'observation pour une découverte du site tout en vous amusant. *Lundi 1er mai à 15h30, cour de la forteresse, tarif : 2€*

• **Concert : « Ah ! L'amour... » :** Parcourant le répertoire musical d'Offenbach, Reynaldo Hahn, Frédéric Toulmouche, Kurt Weil avec quelques clin d'oeil à la chanson française (Fernandel, Trenet, Piaf), ce trio qui ne se prend pas du tout au sérieux, tente d'apporter des réponses à cette question universelle : l'amour, qu'est-ce donc que l'amour ? *Dimanche 7 mai à 16h, organisé avec l'association Musique à Voir, grande salle du CIAP, entrée libre.*

• **Jeu de piste : « L'affaire Marie Bruneau » :** Observez, explorez et enquêtez... Accueilli par un médiateur du château et muni d'un carnet de route, partez à la recherche des indices qui jalonnent le parcours qui vous mène de la cour de la forteresse aux ruelles de la cité de Sainte-Suzanne. Une belle opportunité de (re)découvrir des détails qui échappent parfois à notre regard et de faire toute la lumière sur l'enlèvement d'une certaine Marie Bruneau en quête d'une énigme familiale. *Lundi 8 mai à 15h30. Rendez-vous : cour de la forteresse, tarifs : 6€, 4,50€, 2€, places limitées, renseignements au 02 43 58 13 00*

• **« Côté cour, Côté coeur » : les demeures de Sainte-Suzanne, du château à la cité historique :** Depuis la cour de la forteresse jusqu'aux ruelles de la cité, cette déambulation à deux voix invite les visiteurs à découvrir l'envers du décor de certains manoirs ou logis du coeur historique. Derrière les porches qui s'affichent sur la rue, se dissimulent souvent cours et jardins privés et plus largement des architectures qui échappent traditionnellement au regard des passants... *Avec les Amis de Sainte-Suzanne, dimanche 14 mai à 15h30, rendez-vous : Cour de la forteresse, réservations au 02 43 58 13 00, tarif : 2€*

• **Visite en famille : « Suivez Finette ! » :** Pour la découverte de la forteresse en famille, prenez la direction « Moyen Âge » puis traversez le grand livre géant. Vous retrouverez Finette, la servante des lieux, qui vous fera revivre son quotidien dans le château de Sainte-Suzanne. Elle a conçu pour vous toute une série d'expériences pour vous plonger dans son univers et attend de vous que vous vous laissiez surprendre. *Jeudi 18 mai et lundi 29 mai à 15h30, cour de la forteresse, tarif : 2€.*

Journée médiévale : « Une Journée au Moyen Âge » : Pour cette deuxième édition, l'équipe du château de Sainte-Suzanne a invité plusieurs compagnies à s'installer dans l'enceinte de la forteresse. Le temps d'une journée, elles reconstituent l'ambiance festive et militaire de la vie au Moyen Âge. Au programme : interventions musicales et initiation à la danse, animations autour des armes, démonstrations d'engins de tir, jeux, ateliers autour de la vie quotidienne avec Hoël et Dame Lutinannie, Dame Nika, AnimHisto, les Compagnons de Braello, l'Ost du cheval noir, la compagnie Waraok. *Dimanche 21 mai de 10h00 à 18h00, cour de la forteresse, entrée libre.*

Visite commentée de la forteresse : le temps d'une visite, un médiateur vous accompagne à la découverte des hauts faits de l'histoire de la forteresse de Sainte-Suzanne, du siège de Guillaume le Conquérant à la fin du 11ème siècle à la prise du château par les Anglais pendant la Guerre de Cent Ans. Il s'attache également à donner les clefs de lecture pour comprendre l'évolution architecturale du site depuis le donjon roman jusqu'au logis établi au début du 17e siècle. *Dimanche 28 mai à 15h30, cour de la forteresse, tarif : 2€*



ADP Elec
David PÉRICHET ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

06 15 67 69 75
david.perichet@adpelec.fr adpelec.fr
53270 SAINTE-SUZANNE & CHAMMES



TAXI TAXIS & MINIBUS LAMY
A.S.T.S. sarl

02 43 01 47 68

ZA des Coëvrans
53270 Ste SUZANNE & CHAMMES
taxi.lamy@orange.fr



AMBULANCES & VSL LAMY
A.S.T.S. sarl

ZA des Coëvrans
53270 Ste SUZANNE & CHAMMES

02 43 01 40 01

Tous transports assis ou allongé
Agrément N°S31272010 - Sarl au capital de 10 000,00€
Siret 519 328 819 000 15 - APE 8690A
taxi.lamy@orange.fr

Vie de la commune : l'école sort de ses murs

Lors du passage de la course cycliste « Région Tour Pays de La Loire », les enfants des 3 classes étaient présents à Sainte-Suzanne pour encourager les cyclistes lors de la course du jeudi 6 avril. En prime, une photo avec Thomas Voeckler qui a posé avec eux ! La semaine Olympique et Paralympique du 3 au 8 avril «Paris 2024, c'est pour bientôt » Un certain nombre d'établissements scolaires se sont déjà engagés dans cette aventure olympique en obtenant les labels « Génération 2024 " et c'est le cas de notre école.

À un an de ce rendez-vous olympique d'exception, différentes actions ont été proposées aux élèves des 3 classes sur le thème des JO lors de la **SOP (semaine olympique et paralympique) du 3 au 8 avril 2023** : participation à une rencontre Hand (classe de cycle 2), rallyes memory, fresque sur l'olympisme, parcours à l'aveugle avec guides, et aussi , Chasse aux œufs spécial Pâques !



Vie pratique : déclaration d'impôts

La taxe d'habitation sur les résidences principales est supprimée dès 2023. Les taxes d'habitation sur les résidences secondaires et sur les locaux vacants sont en revanche maintenues. Pour permettre à l'administration fiscale de bien identifier les logements concernés par ces taxes qui subsistent, une nouvelle obligation déclarative, du code général des impôts, a été mise en place. En tant que propriétaire, vous êtes concerné par cette nouvelle obligation déclarative. Vous devez pour chacun de vos locaux (y compris les parkings, caves, etc.), indiquer à quel titre vous les occupez et, quand vous ne les occupez pas vous-mêmes, l'identité des occupants et la période de leur occupation avec une situation au 1er janvier 2023.

Afin de faciliter votre déclaration, les données d'occupation connues des services fiscaux sont préremplies. Il est important, même en cas de préremplissage, de vous assurer que les informations qui vous concernent sont justes. Dans le cas contraire, vous devrez les corriger. **Vous avez jusqu'au 30 juin 2023 pour déclarer la situation d'occupation de vos biens**, dans l'onglet « Biens immobiliers » de votre espace sécurisé sur le site impots.gouv.fr. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter l'espace « [Gérer mes biens immobiliers](https://impots.gouv.fr) » du site impots.gouv.fr.

En cas de besoin d'assistance pour effectuer votre déclaration, vous pouvez appeler le 0 809 401 401 (service gratuit + prix d'un appel), du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00, ou vous rendre soit au service des impôts ou soit dans un espace France Services le plus proche (Évron) pour accéder à un ordinateur en libre service et bénéficier au besoin d'un accompagnement personnalisé.



Vie associative : concours photos Roland Gaillard

Depuis 2019, en l'honneur de Roland Gaillard, premier adjoint au maire de Sainte-Suzanne, deux associations suzannaises se sont unies pour faire perdurer sa passion pour la photo (Médiéville53., les Amis de Sainte-Suzanne). Ouvert aux photographes amateurs, experts ou professionnels, le concours photos propose chaque année un thème. Pour l'année 2023, c'est celui des cheminées de la commune de Sainte-Suzanne-et-Chammes qui a été retenu.

Des nouveautés pour ce challenge. Les photos exposées se retrouveront à la bergerie du château de Sainte-Suzanne. « Lors de cette exposition, les visiteurs pourront voter pour une photo, pour ce faire, un prix du public a été créé ». Autre changement, les photos peuvent être soumises à partir du 1er mai et jusqu'au 2 septembre inclus. « Les photos seront exposées le dimanche 17 septembre de 11h00 à 16h00 à la Bergerie du château de Sainte-Suzanne. Les résultats du concours seront divulgués ce jour-là à 16h30. Trois prix seront attribués d'un montant total de 500€ partagé comme suit : Prix Médiéville53 : 200€ - Prix des Amis de Sainte-Suzanne : 200€ - Prix du public : 100€.

Le règlement complet du concours est sur le site de la commune, www.ste-suzanne.com, sur celui des amis de Sainte-Suzanne, www.amissaintesuzanne.fr et sur la page Facebook de Médiéville53. Les inscriptions se font via le site de la commune, elles ne seront définitives qu'à la réception de la ou des photos sur support papier photo à la mairie de Sainte-Suzanne.



Vivéco

Année

HORAIRES

Du Lundi au Samedi : 8h-13h / 16h-19h30
Fermé le mercredi (sauf 15 juin au 15 sept.)

02 43 01 97 92

Dimanche et Jours fériés : 8h-13h

24 bis rue des Coëvrons - 53270 SAINTE-SUZANNE-ET-CHAMMES

5 rue des grands jardins
53270 Ste SUZANNE ET CHAMMES
0243697359 / 0611325801
16 place Ambroise de Loré

HARNOIS JM / Valérie
TRAITEUR
jm-harnois@orange.fr

la cabane

DAVOUST DÉCORS

02 43 01 44 17 davoustdecors@gmail.com

39 rue de l'Erve - Chammes
53270 SAINTE-SUZANNE-ET-CHAMMES

Notre histoire : l'histoire extraordinaire d'Émile Guillet.

Émile Guillet, un nom qui n'évoque rien ni personne, le temps en a effacé la mémoire et pourtant il a laissé à Sainte-Suzanne, une magnifique propriété ; les Charrières. Reprenons l'article écrit en 1940 par Fernand Bourdin dans Ouest Eclair pour découvrir le personnage qui en son temps, fit beaucoup parler de lui.



« La famille Guillet était venue se fixer à Sainte-Suzanne en 1872. A vrai dire, cette famille ne comprenait que la mère et le fils célibataire. Ils s'installèrent aux Charrières, dans une maison très convenable, située à l'entrée d'un parc, d'où la vue donne sur les Coëvrons.

On les disait très riches. La mère vint à mourir, et le fils, héritier de toute sa fortune, trouva la maison trop petite et la remplaça par une villa, à la construction de laquelle travaillèrent un architecte, des ouvriers et des artistes du Mans. Une éolienne installée dans le parc, puisait l'eau et permettait la distribution dans tous les appartements dont le moindre coin était décoré ou enrichi de sculptures».

Il fit construire une volière, une magnifique serre d'hiver, une serre d'été, une fruiterie, un chenil, un kiosque.

A la mort de sa mère, Emile Guillet fit ériger dans le cimetière, une chapelle funéraire de style néo-gothique richement sculptée et couverte de vitraux. Une véritable œuvre d'art qui faute de descendant pour l'entretenir, tomba en ruine. Elle fut appelée par les enfants du village, *la chapelle aux mouches*, tant les mouches grouillaient à l'intérieur. Après-guerre, la municipalité décida de la détruire.

« Son deuil terminé, Emile Guillet commença la grande vie. Les réceptions se suivaient : dîners, bals, concerts, parties de chasse, étaient l'emploi du temps de ce jeune bourgeois, qui faisait beaucoup de commerce dans le pays. Les gens raisonnables disaient : il va se ruiner. Mais non, répondait-on, sa mère avait des « buses » d'argent, jamais il ne dépensera toute cette fortune.

Il allait souvent à Paris, où il avait des relations parmi les artistes les plus réputés. Aux soirées qu'il organisait aux Charrières, il invitait des chanteurs prestigieux comme le chanteur d'Opéra Enrico Caruso, de réputation internationale. La veille d'un de ses voyages à Paris, il demanda à sa vieille domestique, Madame Perrot : « Eh bien, Perrotte, que dit-on de moi en ville ? » « Ma fois, répondit évasivement la domestique, je ne sais trop ! » Elle savait bien que les commerçants du pays (et d'ailleurs) commençaient à crier, car son maître oubliait de payer ses factures.

Son séjour à Paris se prolongea, le temps passait et l'on était sans nouvelles de lui. Hélas les buses d'argent étaient vides. Emile Guillet ne revint jamais au pays et toutes les recherches faites pour le retrouver demeurèrent sans succès. »



La propriété fut acquise en 1892 par Monsieur Victor Baret. Madame Anne-Marie Genestier, propriétaire actuelle des lieux et descendante de la famille Baret, précise que la vente des Charrières ne suffit pas à rembourser les créanciers, son grand-père continua à régler les dettes d'Emile Guillet.

Rien ne fut trop beau ni trop cher pour cet esthète qui apporta à sa propriété un confort inouï pour l'époque et fit appel à d'excellents artistes et artisans pour l'embellir. Mentionnons notamment, l'ébéniste-menuisier, Monsieur Geslin, un habitant de la Rivière qui réalisa une partie du mobilier.

Émile Guillet a conçu les Charrières comme une œuvre d'art ou plutôt comme son œuvre d'art. Tel un maître qui signe ses tableaux, il a fait apposer ses initiales à l'intérieur et à l'extérieur de la maison.